



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

Conventions Ville de Niort/Associations diverses

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011452001

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001

Vie Associative/Jumelages

Conventions Ville de Niort/Associations diverses

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale informelle,
Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

4694	Amicale des retraités municipaux	4.500 F soit	686,02 €
	<i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03137</i>		
	<i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03161</i>		

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC



AVENANT N° 2
A LA CONVENTION CONCLUE
ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET L'AMICALE DES RETRAITES MUNICIPALES
LE 25 MAI 1998

ENTRE les soussignés

La Ville de Niort, représentée par Monsieur Bernard BELLEC, Maire en exercice, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 9 mai 2001,

d'une part,

ET

L'Amicale des Retraités Municipaux, représentée par M. Michel ABOS, Président dûment habilité à cet effet par délibération du Conseil d'Administration en date du 23 janvier 2001,

d'autre part,

Conformément à la convention cadre passée entre la Ville et les associations partenaires, adoptée par le Conseil Municipal du 3 Juillet 1995 et signée par le Président de l'association le 11 octobre 1995, la Ville de Niort souhaite mettre en place une action partenariale avec **L'Amicale des Retraités Municipaux**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

ARTICLE 1 - Préambule

En mai 1998, la Ville de Niort et l'Amicale des Retraités Municipaux ont souhaité formaliser leurs relations à travers

une convention de partenariat renouvelable par tacite reconduction.

ARTICLE 2 - MONTANT

Au vu des documents budgétaires fournis par l'association, la Ville de Niort souhaite poursuivre son soutien financier à l'association en lui octroyant une subvention de **4.500 F** soit 686,02 €.

Les autres articles sont inchangés.

Fait à Niort, le

Amicale des Retraités Municipaux
Le Président

Le Maire de Niort

Michel ABOS

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)